



# Assemblée générale

Distr. générale  
27 février 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète

New York, 27-31 mars et 15 juin-7 juillet 2017

Point 5 de l'ordre du jour

### Organisation des travaux

## Calendrier provisoire des travaux de la conférence<sup>1</sup>

### Lundi 27 mars 2017

10 heures- 13 heures	Point 1. Ouverture de la conférence
	Point 2. Élection du Président
	Point 4. Adoption du règlement intérieur
	Point 3. Adoption de l'ordre du jour
	Point 5. Organisation des travaux
	Point 6. Élection des membres du Bureau
	Point 7 a). Pouvoirs des représentants à la conférence : nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
	Point 8 a). Échange de vues général : débat de haut niveau
	• Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
	• Déclaration du Président de l'Assemblée générale
	• Déclarations des responsables de haut niveau des entités et États participants.
15 heures- 18 heures	Point 8 a). Échange de vues général : débat de haut niveau ( <i>suite</i> )
	Thème 1. Principes et objectifs, et éléments du préambule

---

<sup>1</sup> Dont la conférence a pris note à sa session d'organisation, le 16 février 2017.



**Mardi 28 mars 2017**

10 heures-13 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions

Thème 1. Principes et objectifs, et éléments du préambule (*suite*)

15 heures-18 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions (*suite*)

Thème 1. Principes et objectifs, et éléments du préambule (*suite*)

**Mercredi 29 mars 2017**

10 heures-13 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions (*suite*)

Thème 2. Principales interdictions : mesures juridiques concrètes, textes d'incrimination et normes

15 heures-18 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions (*suite*)

Thème 2. Principales interdictions : mesures juridiques concrètes, textes d'incrimination et normes (*suite*)

**Jeudi 30 mars 2017**

10 heures-13 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions (*suite*)

Thème 2. Principales interdictions : mesures juridiques concrètes, textes d'incrimination et normes (*suite*)

15 heures-18 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions (*suite*)

Thème 2. Principales interdictions : mesures juridiques concrètes, textes d'incrimination et normes (*suite*)

**Vendredi 31 mars 2017**

10 heures-13 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions (*suite*)

Thème 3. Mécanismes institutionnels

15 heures-18 heures Point 8 b). Échange de vues général : échange de vues général sur toutes questions (*suite*)

Thème 3. Mécanismes institutionnels (*suite*)

Point 7 b). Pouvoirs des représentants à la conférence : rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Point 5. Organisation des travaux de la deuxième session

---

*Remarque* : La conférence suivra un ordre du jour évolutif, de sorte que, dès que prendront fin les débats relatifs à un thème, le Président passera aussitôt au thème suivant. Tous les horaires sont donc indicatifs et les délégations doivent se préparer en conséquence..